

CCQ Centre-ville – Compte-rendu
Deuxième réunion plénière
le lundi 14 décembre,
à 18h30,
en visioconférence



Démocratie participative

Présents	Perrine COUPRY	Ghislain LE MASSON	
----------	----------------	--------------------	--

Invité

Présente	Sandrine du MESNIL		
----------	--------------------	--	--

Conseil consultatif de quartier Centre-ville

Présents	Bruno JACON	Saadia JRAY	François BAZERQUE
	Catherine BOUHALFAYA	Michel LIZLOV	Jacqueline CESTRE
	Amaury de BEAUMONT	André WYSS	Armelle POULHAZAN
	Emilie METTON	Serge GLEYZE	Philippe SUBSOL
	Marie-Claude DRIESSEN		
Excusés	Séverine TOURNET	Yaël SAADA	Nathalie CHEVALON
	Grégoire LALOUX	Arlette MARIONNEAU	Raphaël AKNINE
	Farhan RASOARIVELO		
Absents	Pierre KILLMAYER	Marjorie PHARES	Hana BACHIRI
	Martine ROCHET	Liliane BENATSOU	Jessy BELAIR
	Mathieu HACHETTE		

① BUDGET PARTICIPATIF AVEC MADAME COUPRY, CONSEILLERE MUNICIPALE

Propositions d'implantation des urnes :

- Etablissements recevant du public (Conservatoire, Centre Médical Municipal) – pour action : le service Vie des quartiers ;
- A l'entrée du marché (gestion par les agents en charge du filtrage) – pour action : le service Vie des quartiers ;

- Chez les commerçants (Carrefour Ferry, centre commercial Bagatelles, salle de sport rue Diderot, librairie et pharmacies) – pour action : les membres du CCQ ;
- Au sein de la Poste – pour action : le service Vie des quartiers ;
- Au sein de la gare de Suresnes-Mont Valérien – pour action : le service Vie des quartiers.

Madame COUPRY propose une session de distribution de tracts sur les quais du tramway et à l'entrée de la gare de Suresnes-Mont Valérien un samedi après-midi si le contexte sanitaire le permet.

Une rubrique du site Internet de la ville est dédiée au budget participatif : <https://www.suresnes.fr/budget-participatif-a-vos-idees/>

2 POINT VILLE

1. Civisuresnes

Toutes les idées afin de faire évoluer cette application sont les bienvenues ! La création d'un groupe de travail dédié réunissant les membres des CCQ volontaires est proposée.

2. La Mairie mobile

Propositions des membres en matière d'implantation de la Mairie mobile :

- Maintien sur le marché le samedi matin (plébiscité par les membres, notamment Monsieur WYSS) ;
- Place Henri IV un samedi après-midi (Monsieur GLEYZE et Madame CESTRE) ;
- Devant l'entrée de la médiathèque un mercredi après-midi (Madame DRIESSEN).

Monsieur JACON rappelle que le changement d'emplacement a pour finalité de rencontrer des Suresnois ne fréquentant pas le marché. La prochaine session sera déployée sur la place Henri IV le samedi 30 janvier de 15h à 17h30.

3. L'esprit de Noël à Suresnes

Monsieur GLEYZE propose de profiter de la rénovation de la place Henri IV pour planter au milieu du rond-point un sapin qui pourrait être décoré lors des fêtes de fin d'année.

→ Pour action : le service Bâtiment.

Madame METTON trouve appréciable l'installation des petits sapins qui jalonnent le centre-ville, notamment pour les enfants. Ces derniers ne sont cependant pas suffisamment mis en valeur.

→ Pour action : le service Parcs et Jardins.

Madame BOUHALFAYA trouve les animations très réussies (un article est dédié à ces animations sur le site Internet de la Ville : <https://www.suresnes.fr/festivites-de-noel-a-suresnes/>). Madame BOUHALFAYA constate que peu de parents d'élève avec lesquels elle est en contact avaient l'information. Elle précise qu'il serait judicieux que pour ce type d'informations un tract soit remis aux élèves. Il s'agit d'inciter les parents à aller chercher l'information.

→ Pour action : le service Affaires scolaires.

Il est proposé de délocaliser la boîte aux lettres du Père Noël situé devant l'Office du Tourisme aux abords de l'Hôtel de Ville, bien décoré cette année.

→ Pour action : l'Office du Tourisme.

Il est proposé de faire la promotion de la plateforme Suresnes boutique (une rubrique du site Internet est dédiée à la plateforme : <https://www.suresnes.fr/decouvrez-maintenant-suresnes-boutiques/>) dans les annonces qui précèdent la projection des films au cinéma le Capitole, au Théâtre Jean Vilar, à l'Office du Tourisme et à la Médiathèque.

→ Monsieur JACON précise que ces mesures sont mises en œuvre ou sont prévues lorsque les établissements concernés rouvriront. Il ajoute qu'une quinzaine de volontaires sont mobilisés afin d'accompagner les commerçants dans la prise en main de la plateforme et le référencement de leurs produits.

4 INFORMATIONS QUARTIER

1. Echanges avec Madame du MESNIL, Adjointe au Maire déléguée au Commerce, aux Marchés et à l'Artisanat

Madame du MESNIL présente les mesures mises en place par la Ville afin de renforcer la visibilité des commerçants suresnois :

- Plateforme Suresnes boutiques : le 14 décembre 2020, 25 commerçants sont référencés. Une quarantaine d'autres sont en cours de référencement. Une rubrique du site Internet de la Ville est dédiée à la plateforme : <https://www.suresnes.fr/decouvrez-maintenant-suresnes-boutiques/> ;
- Vidéos de présentation des commerçants sur les réseaux sociaux ;
- Exposition photos des commerçants suresnois dans les quartiers Centre-ville et Cité-Jardins Une rubrique du site Internet est dédiée à cette

exposition photos : <https://www.suresnes.fr/suresnes-soutient-ses-commerces/>.

Madame du MESNIL évoque également les autres mesures de soutien de la collectivité et notamment :

- L'exonération pour 2020 de la TLPE (Taxe Locale sur la Publicité Extérieure) et les droits de terrasse ;
- L'exonération des loyers des surfaces commerciales dont le bailleur Hauts-de-Seine Habitat est propriétaire (sur demande de la Ville).

Toutes les mesures sont décrites dans la rubrique du site Internet de la Ville : <https://www.suresnes.fr/commerces-guillaume-boudy-au-cote-des-commerçants-suresnois/>

Madame du MESNIL ajoute que le service Commerce de la Ville a été renforcé par l'arrivée récente d'un responsable du service, Madame Lila SEBBOUH, qui est également manager de proximité. Le service compte ainsi 3 agents.

Madame du MESNIL précise que les commerçants n'ont pas forcément connaissance des aides proposées par d'autres institutions, notamment la Région Ile-de-France. Toutes les aides proposées par la Région sont référencées sur le site de l'institution : <https://www.iledefrance.fr/>

Madame du MESNIL appelle les membres du CCQ à être des relais auprès des commerçants de la Ville.

Madame du MESNIL répond aux questions et remarques des membres :

Les membres s'interrogent sur l'avenir de l'ensemble commercial du Quadrant (AFUL phase 3 de rénovation du centre de Suresnes) et de la place Henri IV. Monsieur LIZLOV précise que le stationnement est primordial en matière d'attractivité commerciale.

Il est prévu dans le programme municipal la requalification de l'ensemble du Quadrant avec la volonté d'ouvrir cet espace sur son environnement et de faire entrer les automobilistes dans le centre-ville. La place Henri IV fera l'objet d'une rénovation destinée notamment à valoriser les commerces qui y sont implantés. Les membres du CCQ seront sollicités à ce sujet.

Les membres du CCQ estiment que le haut de Suresnes est plus dynamique sur le plan commercial que le bas de Suresnes.

La Mairie prête autant d'attention à l'évolution du commerce dans le bas de la ville que dans le haut.

Monsieur WYSS mentionne le fait que le bailleur du coiffeur situé esplanade Jacques Chirac reste sourd aux demandes du commerçant de réduire son loyer compte-tenu du contexte actuel.

Le service Commerce va prendre attache avec le coiffeur. La Mairie a peu de marge de manœuvre vis-à-vis des bailleurs privés.

Monsieur GLEYZE évoque la multiplication des agences bancaires et des salles de sport à Suresnes et s'interroge sur leur pérennité. Monsieur de BEAUMONT souligne que la Ville a besoin d'enseignes concurrentielles à même de renforcer son attractivité (par exemple en matière de commerce de bouche : « Berthillon » ou « Aux Merveilleux »). Il propose pour ce faire de faciliter les baisses de loyer.

L'attractivité commerciale de la Ville est effectivement un enjeu majeur. Les commerces suresnois doivent s'ouvrir aux 22 000 actifs qui fréquentent la ville et aux conducteurs des 47 000 véhicules qui empruntent le boulevard Henri Sellier chaque jour. Il s'agit de rendre plus visibles les commerces suresnois, de mettre en place des mesures adaptées à ces clients (notamment en matière de stationnement) et de faire en sorte que Suresnes se démarque des autres villes en proposant des commerces que ces dernières n'ont pas.

Monsieur SUBSOL précise qu'il est nécessaire de créer un écosystème favorable. Le projet Gallieni (ensemble immobilier à venir à la place de l'ancien immeuble Coriolis) n'est selon lui pas suffisamment ambitieux en matière commerciale.

Il s'agit effectivement de faire en sorte de faciliter l'implantation de nouveaux commerces. Concernant le projet Gallieni, les Suresnois seront amenés à donner leur avis, notamment concernant les surfaces commerciales, lors de l'enquête publique. Un grand nombre de remarques à ce sujet pourrait inciter le promoteur à revoir son projet.

Madame METTON précise que les articles proposés sur la plateforme Suresnes boutiques sont assez onéreux. Monsieur WYSS, Madame METTON et Madame JRAY ajoutent que généralement les prix des commerces suresnois sont élevés. De nouveaux commerçants vont rejoindre au fur-et-à-mesure la plateforme avec des articles moins chers. La volonté de la Ville est de maintenir une offre commerciale diversifiée et adaptée à tous, correspondant à ce qu'est Suresnes aujourd'hui. Le commerce suresnois doit être solidaire, convivial, innovant et s'inscrire dans une logique de développement durable.

Il est demandé quels sont les commerces qui vont occuper les locaux « Du Pareil aux Même » et ceux de l'auto-école, située à l'entrée de la rue des Bourets du côté de la place Henri IV, restés vacants depuis la fermeture de ces enseignes.

Un poissonnier / traiteur est en cours d'installation dans les anciens locaux « Du Pareil au Même ». En dépit de l'accompagnement de la Ville, les démarches sont longues. Les banques ne sont pas facilitantes. Deux commerçants, dont un suresnois, sont intéressés par une reprise des anciens locaux de l'auto-école. Il n'est pas envisagé de délocaliser à cet endroit l'Office du Tourisme, actuellement situé sur le boulevard Henri Sellier.

2. Retour sur le compte-rendu de la précédente réunion

Lors de la précédente réunion, les questions suivantes avaient été abordées :

Installation d'un radar de vitesse sur le quai Gallieni au droit du village anglais. La Préfecture va directement être sollicitée par la Police Nationale (sujet mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion plénière).

Calendrier actualisé des travaux en cours à l'angle Fizeau, Desbassyns de Richemont, de Gaulle.

Le chantier a pris du retard en raison de la faillite de l'entreprise de construction. On peut raisonnablement prévoir une fin de chantier fin 2021.

Etude afin de mieux retenir les eaux de pluie et d'en faciliter l'écoulement.

Le service Voirie travaille sur le sujet qui est mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion plénière.

Renforcement de la signalétique rue Diderot interdisant la rue aux véhicules de plus de 19 tonnes.

Le service Voirie travaille sur le sujet qui est mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion plénière.

3. Signalements des membres

Circulation et stationnement difficiles rue Merlin de Thionville (vers les urgences de Foch). Voitures mal garées, souvent en double file car difficultés pour stationner. Depuis la mise en place du stationnement payant, le système qui permet aux riverains d'opter pour un abonnement annuel les incite à laisser leur véhicule plusieurs jour, voire semaines, sur place. Certains riverains bloquent même, avec des poubelles ou des motos, leur emplacement, ce qui rend très difficile de trouver une place de stationnement même lorsque l'on est riverain. Le contrôle est-il effectué par les employés de la Société de stationnement ou par la Police Municipale qui depuis cette mise en place ne passe que très rarement dans la rue ?

- Il a été demandé à la Police Municipale de sanctionner les automobilistes dont le véhicule est stationné en double file rue Merlin de Thionville.
- Au-delà de 7 jours de stationnement consécutif, un véhicule est considéré comme ventouse. Une déclaration à la Police Municipale (01 41 18 69 32) suffit pour déclencher l'enlèvement après constatation de l'abus.
- Les motos qui stationnent sur une place de stationnement payant doivent s'acquitter d'un droit de stationnement. A défaut, leurs conducteurs reçoivent un forfait post-stationnement. Le contrôle du stationnement payant est effectué par le délégataire, Transdev Park. Lorsqu'un poubelle est sur un emplacement de stationnement payant, l'usager est libre de la déplacer pour s'y stationner.

Non-respect de la priorité piétons dans la descente de l'avenue Franklin Roosevelt vers l'avenue Charles de Gaulle. Une flèche permet aux voitures de tourner à droite mais ne leur donne pas pour autant la priorité. L'indication n'est pas assez visible. Il serait plus indiqué de la remplacer par un panneau lumineux. Actuellement les voitures engagées ne s'arrêtent pas.



L'information est transmise au service Voirie (sujet mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion plénière).

Rue Merlin de Thionville, vers la station du T2, les riverains se plaignent d'un manque d'éclairage et se sentent en insécurité.

Le faible éclairage dégagé par les lampadaires est dû aux arbres. Ces derniers ne peuvent pas être élagués car cela les fragiliserait. Un « cerclage » va être apposé sur les candélabres d'ici la fin janvier afin de renforcer l'éclairage du trottoir.

Quand est-il prévu de retirer les tôles de chantiers et de réhabiliter la maison insalubre donnant sur la rue Darracq ?

Cette question est transmise au service Urbanisme (sujet mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion plénière).

Il est constaté que le temps donné aux piétons pour traverser le boulevard De Gaulle au niveau du carrefour avec la rue Desbassayns de Richemont est trop court.

Cette question est transmise au service Voirie (sujet mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion plénière).

Les membres du CCQ soulignent les problèmes générés par le stationnement des bus de la RATP boulevard De Gaulle. Il y a de plus en plus de bus qui

stationnent de plus en plus longtemps et qui prennent de plus en plus de places.

La RATP a déjà été sollicitée à ce sujet qui est mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion plénière.

4 EVOLUTION DES INSTANCES DE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

1. Représentant du CCQ au sein de la commission Suresnes durable

Madame METTON est désignée représentante. Un suppléant est recherché. Les membres intéressés sont invités à en faire part au service Vie des quartiers.

La première réunion de la commission aura lieu le jeudi 7 janvier, de 18h30 à 20h, en visioconférence.

2. Groupes de travail

Il est proposé la création d'un groupe de travail sur la réhabilitation du centre-ville.

3. Forces et faiblesses des CCQ





Les membres n'ayant pas répondu sont invités à faire remonter leur avis sur les forces et faiblesses des membres des CCQ au service Vie des quartiers.

Monsieur JACON et Madame COUPRY remercient les membres pour leur investissement et leurs souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année.

La prochaine réunion plénière aura lieu le lundi 25 janvier 2021 en visioconférence de 19h à 21h, en présence de Monsieur LAMARQUE, Adjoint au Maire délégué à la Sécurité et à la Prévention de la délinquance, Madame CONTREPOIS, Commissaire de police de Suresnes et de Monsieur VIGNON, responsable de la Police Municipale.